

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Vademecum
Note d'étape sur l'évaluation au 31 décembre 2010 – AP2

Ce document explicite la façon dont la note d'étape sur l'évaluation au 31 décembre 2010 devra être rédigé par les équipes d'évaluation.

La note d'étape est un document de communication présentant brièvement le projet et ses avancées.

Cette note a vocation à être diffusée sur le site internet www.experimentationsociale.fr.

La note d'étape devra être un document rédigé et ne pourra pas consister en une liste d'informations brutes. Ce rapport a vocation à être rendu public sur le site <http://www.experimentationsociale.fr>. Il doit permettre de fournir à un lecteur non initié des informations claires quant à la nature de l'évaluation qui est conduite et sur son avancement au 31 décembre 2010. Les informations qui y figurent seront donc les plus récentes disponibles. Il ne s'agit pas de revenir outre mesure sur les ajustements qu'a connu le projet – c'est l'objet du compte-rendu d'exécution qui est à fournir par ailleurs -, mais sur ce sur quoi portera l'évaluation au final.

Cette note d'étape fera l'objet d'un dépôt en ligne sur l'extranet du site <http://www.experimentationsociale.fr>, avant le 31 janvier 2011, grâce aux codes d'accès qui vous ont été communiqués.

Cette note présentera une longueur maximale de 4 pages, et ne comprendra pas d'annexes*. Elle comportera deux parties :

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation (1- 2 pages)

Cette partie devra reprendre les principaux éléments de l'évaluation tels qu'ils sont aujourd'hui définis :

- Quels sont les objectifs de cette évaluation, à quelle question cherche-t-elle à répondre ? Ces éléments devront être exposés de manière problématisée par rapport au contenu de l'expérimentation, et non simplement sous forme de catégories standard, du type efficacité / efficience / etc.

- Quelles méthodes sont envisagées pour répondre à ces questions ? (le niveau de détail doit permettre de se faire une idée précise des choix effectués)
- Quel est le calendrier prévisionnel de l'évaluation, et en particulier à quelles dates les résultats intermédiaires / finaux seront-ils disponibles ?

2. Etat d'avancement et premiers enseignements (1- 2 pages)

Cette partie devra décrire les travaux réalisés à ce jour (où en est l'évaluation aujourd'hui ?).

Elle sera également consacrée à la présentation de résultats intermédiaires lorsque le calendrier le permet : la note reviendra alors sur les effets attendus du dispositif, mais pourra également rendre compte d'éventuels effets imprévus (l'évaluation a-t-elle soulevé des phénomènes inattendus, des surprises ?).

De premières indications quant à un possible essaimage du dispositif à l'issue de l'expérimentation pourront être apportées, le cas échéant (que disent les premiers résultats sur l'intérêt du projet ?).

*Si vous souhaitez nous faire parvenir des documents annexes (rapports, compte rendu de comité de pilotage, supports de communication écrits ou électroniques etc...) merci de le faire soit par courrier, soit par courriel à l'adresse fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr, en précisant en objet AP2 et votre numéro de projet.